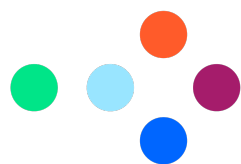




● Ensemble
dans ● la
● même
direction →

RAPPORT ANNUEL

**Assemblée générale
2022-2023**



fqde

Fédération québécoise
des directions d'établissement
d'enseignement

Représenter ●
● Promouvoir
Défendre ●



Fédération québécoise
des directions d'établissement
d'enseignement

La FQDE

Vision

Devenir le chef de file de la gouvernance des établissements d'enseignement. Faire en sorte que les directions soient connectées aux besoins et à la réalité des élèves et de la communauté, tout en étant un modèle de rigueur, d'influence, de communication et d'engagement en éducation.

Mission

La Fédération s'emploie à la promotion de l'excellence dans la fonction de direction d'établissement d'enseignement. Elle veille au développement professionnel et à la défense des droits de ses membres. La FQDE met en valeur la portée de la profession de leader en gestion pédagogique, contribue au développement des compétences de ses membres et au maintien des plus hauts standards professionnels en matière de gestion pédagogique, administrative et politique.

Positionnement

Regroupant plus de 2000 membres, la Fédération est un organisme dynamique, engagé, et influent dans le réseau de l'éducation. Nous proposons des solutions concrètes et innovantes pour l'avancement de la profession et de nos établissements d'enseignement.

Valeurs

La FQDE est guidée dans ses actions par les valeurs suivantes :

- L'excellence – la valeur de base de la direction d'établissement d'enseignement ;
- Le respect – au centre des interventions de la Fédération ;
- L'équité – dans toutes les actions de la Fédération ;
- La cohérence – l'harmonie entre les décisions et les actions ;
- La solidarité – un sentiment de responsabilité personnelle et collective, une coopération active dans la mise en œuvre des actions de la Fédération.

Piliers

- Défendre ;
- Promouvoir ;
- Former ;
- Représenter ;
- Communiquer.

FAITS SAILLANTS

Rareté de personnel



La pénurie de main-d'œuvre aura marqué cette année 2022-2023 plus que jamais. C'est l'une des préoccupations principales de la FQDE puisque les directions sont aux prises avec plusieurs défis sous-jacents tels que la surcharge de travail, l'épuisement professionnel, l'exode de personnel vers le secteur privé, les banques de relèves désertes et le personnel non légalement qualifié.

C'est un enjeu qui sera toujours d'actualité pour 2023-2024.

Conditions d'emploi



L'entente pour les nouvelles conditions d'emploi des directions a désormais force de loi depuis sa parution dans la Gazette officielle du Québec le 12 avril 2023.

Après de multiples rebondissements dans ce dossier, les modifications réglementaires pour la modernisation du plan de classification sont entrées en vigueur et donc applicables depuis le 12 avril et rétroactives au 31 mars 2022 selon la clientèle 2021-2022 concernant le changement de strates.

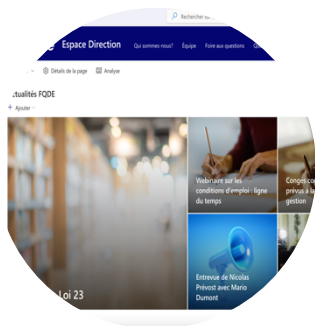
Congrès 2023



La 25^e édition du Congrès de la FQDE a su réunir 750 membres à Québec autour d'une programmation riche en intervenants de grande qualité, d'invités spéciaux et de possibilités de réseautage professionnel.

La FQDE est très fière d'avoir enfin pu réunir ses membres de nouveau et tient à souligner l'engouement record pour les activités proposées.

Espace direction



La nouvelle plateforme Espace Direction, créée dans un environnement *Microsoft*, est désormais disponible pour l'ensemble des membres de la FQDE depuis le 4 avril 2023.

Cet espace est là pour améliorer la communication et les échanges de la FQDE avec ses membres, mais aussi pour permettre aux associations de bénéficier d'une page pour leurs informations spécifiques.

TABLE DES MATIÈRES

6

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE

7

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

8

ENJEU 1

Être un acteur actif dans les sphères publiques et politiques

14

ENJEU 2

Une intervention mobilisatrice et proactive pour garantir les plus hauts standards en matière de relations de travail

20

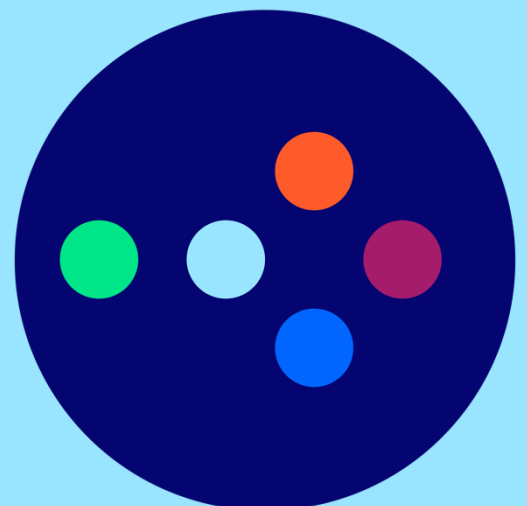
ENJEU 3

Assurer une communication fluide et efficiente

26

ENJEU 4

Maintenir le savoir-faire des directions



MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE



« Ce rapport met en évidence le travail et le chemin parcouru pour atteindre nos objectifs fédératifs. L'ensemble des actions menées durant la dernière année ont été en cohérence avec nos enjeux de reconnaissance de l'expertise des directions en tant que modèles d'engagement en éducation et pour influencer les parties prenantes dans le but d'améliorer vos conditions de travail.

La FQDE se place en tant qu'incontournable du milieu de l'éducation et sachez que je vais poursuivre le travail avec cœur. Tout cela est possible grâce à votre soutien et votre implication, chers membres, Merci ! »

Nicolas Prévost, président

« Au cours de la dernière année, le rythme de gestion des dossiers a été soutenu pour la FQDE et a mené notamment à la mise en œuvre d'un nouveau plan de classification et de modifications au Règlement. Malgré tous les défis, 2022-2023 a été synonyme de possibilités et de créativité !

Je désire remercier l'équipe engagée de la FQDE, qui gère les dossiers avec professionnalisme. Je remercie aussi sincèrement tous les membres du conseil d'administration, les partenaires, les bénévoles pour leur engagement soutenu envers la Fédération. Merci d'avoir à cœur la fonction de direction et direction adjointe d'établissement. »



Hélène Bossé, vice-présidente

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration constitue l'instance décisionnelle de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement. Il exerce les pouvoirs dévolus par la loi et les règlements.

La Fédération compte parmi ses membres 20 associations de directions d'établissement d'enseignement œuvrant dans différentes régions du Québec, auxquelles se joint l'Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités.



Marie-Luce Bergeron

ADEATBJ



Josée Larochelle

ACÉDA



Patrick Leclerc

ADEBF



Sylvie Jobin

ADECQ



Louis-Philippe Dubois

ADEC



Jean-Luc Rose

ADEE



Paule Côté

ADEG



Jean Godin

ADEIJ



Dominic Subranni

ADEL Lanaudière



Patrick Blanchette

ADEL Laurentides



Jean-François Drouin

ADES



Yves Dessureault

AMDE



Daniel Giasson

ADENEQ



Nancy Lamothe

ADEOQ



Marlène Bureau

ADEQ



Pascal Leblanc

ADEMA



Elizabeth Joyal

ADERA



Dominic Simard

ADEERS



Francis Côté

ADSLE



Liette Béchard

ADEV



Karen Renaud

Des îles



Michel Gobeil

AQDER

UNE FÉDÉRATION INFLUENTE

ENJEU 1

Un leadership d'influence proactif

ORIENTATION 1	La FQDE se positionne en tant qu'acteur incontournable
OBJECTIF 1.1	Être un interlocuteur de premier plan dans le réseau de l'éducation
OBJECTIF 1.2	Affirmer un positionnement sans équivoque sur les enjeux en éducation susceptibles d'avoir un impact sur la réussite des élèves

Pénurie de personnel

Le manque de personnel qui affecte actuellement le secteur de l'éducation s'est aggravé en 2022-2023, touchant l'ensemble des emplois dans le secteur de l'éducation. Le nombre d'enseignants non légalement qualifié est en forte croissance, et l'impact sur le travail des directions est grand car la supervision est de plus en plus lourde et les bris de services sont importants.

Plusieurs revendications ont été faites au ministère car la situation devient critique et des moyens d'action efficaces, pérennes et rapides doivent être mis en place. La problématique semble cependant être sous-estimée et la FQDE s'efforce d'apporter des pistes de solutions comme l'arrêt temporaire des maternelles 4 ans, la mise en place du mentorat, l'insertion plus rapide des personnes inscrites au BACC sans diminuer la formation initiale, etc. Le ministère a mis en place un nouveau comité pour travailler sur cette problématique.

Aussi, le rôle et la fonction du directeur d'école ou de centre ne font pas partie du vocabulaire de l'appareil gouvernemental et du ministère, l'ensemble des propos sont centrés sur la profession enseignante alors qu'ils devraient englober l'ensemble du personnel en éducation. Effectivement les enseignants occupent une place importante dans le réseau du fait de leur nombre et de leur fonction essentielle auprès des élèves, mais ils ne sont pas les seuls à œuvrer pour la réussite, c'est un travail de collaboration avec les directions, le personnel professionnel, de soutien, etc.

Lorsque l'on parle de valorisation, justement, cela passe aussi par un discours inclusif de toutes ces professions de l'éducation. Grâce à la FQDE, les directions sont de plus en plus présentes et actives aux différentes tables et dans les médias. Il faut désormais se tourner vers d'autres moyens pour les valoriser.

Projets de loi

Deux importants projets de loi ont été déposés en 2022-2023, soit le PL 19, Loi sur l'encadrement du travail des enfants et le PL 23, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation.

Le projet de loi 19 a moins d'impact sur le quotidien des directions, mais relève d'une grande importance pour la réussite éducative des élèves. La FQDE n'a pas été invitée à s'exprimer en commission parlementaire, mais un mémoire a été déposé en mai 2023.

Le projet de loi 23 qui vient d'être déposé en date du 4 mai 2023 amène un nouveau changement important en lien avec la gouvernance scolaire. La FQDE accueille positivement la majorité des changements et ajouts proposés à la loi cadre, sous réserve de certaines observations et recommandations

énoncées dans son mémoire. La FQDE est invitée à présenter ses recommandations en Commission parlementaire le 1^{er} juin 2023.

Activités de représentation

La FQDE a poursuivi ses représentations sur un rythme régulier avec le cabinet du ministre de l'Éducation, avec la sous-ministre ainsi qu'avec ses nombreux partenaires. Toutes les occasions de défendre ses positions et ses membres sont saisies par la FQDE.

Avec l'aide du conseiller aux affaires gouvernementales, les canaux de communication tant avec le gouvernement en place qu'avec les partis d'opposition sont ouverts permettant ainsi de multiplier les opportunités de se faire entendre. Les sujets sont nombreux sur ce qui affecte le quotidien des directions d'établissement d'enseignement, certaines discussions peuvent être répétitives, mais la FQDE garde le cap sur ses priorités et continue de porter la voix de ses membres en adaptant son discours et ses approches.

Faire avancer les dossiers en éducation est un défi de taille, mais la FQDE est désormais considérée comme un leader au niveau de ses interventions dans les nombreux comités ministériels.

Santé psychologique

L'enjeu de la santé mentale du personnel du secteur de l'éducation reste une grande priorité pour la FQDE. La 2^e étude du Gride qui devrait paraître bientôt viendra certainement soutenir celle de l'INSPQ brossant un portrait assez sombre de leur santé psychologique. Certains chiffres démontrent même que la situation serait pire que dans le domaine de la santé.

La catégorie d'emploi en éducation qui est la plus touchée est celle des cadres (directions et directions adjointes). Cette situation ne doit pas être ignorée par le gouvernement et le travail des cadres scolaires qui est de plus en plus complexe doit être reconnu.

Mesures budgétaires

La décentralisation des budgets se poursuit dans les établissements d'enseignement, mais la FQDE souhaite plus de souplesse dans les modalités d'utilisation, notamment en ce qui a trait à la fusion des enveloppes budgétaires et à la reddition de compte au ministère de l'Éducation. Cette volonté est partagée par plusieurs partenaires et même si le ministre dit vouloir s'attaquer à cette problématique, rien n'a pour le moment vraiment avancé concernant ce dossier hormis la fusion de 23 mesures lors du dépôt des règles budgétaires en mai 2023.

Droits des enfants et protection de la jeunesse

En février 2020, la FQDE a participé à la commission parlementaire Laurent concernant la DPJ et le droit de la jeunesse pour y présenter des recommandations. Connaître l'avis des directions d'établissement d'enseignement était souhaité en raison de la place privilégiée de l'école dans la vie des enfants.

Dans son mémoire, la FQDE a souligné l'importance d'une bonne communication entre les réseaux de l'éducation et de la protection de la jeunesse. Il y a été mentionné que la loi devrait empêcher que des parents puissent invoquer la confidentialité des informations dans le but de dissimuler la maltraitance qu'ils font subir à leurs enfants. La collaboration avec le cabinet du ministre délégué à la santé et aux services sociaux se poursuit activement sur ce dossier sensible.

Protecteur national de l'élève

La Fédération a été déçue de ne pas avoir été invitée à la commission parlementaire sur le projet de loi n° 9 sur le Protecteur national de l'élève, un sentiment partagé par l'ensemble de ses partenaires. Les différentes actions de protestation réalisées par la FQDE lui ont valu une rencontre individuelle avec la sous-ministre adjointe à l'Éducation, pour lui donner son avis sur ce dossier. La Fédération s'est dit en faveur de la majorité des modifications proposées dans ce projet de loi, en particulier celles qui concernent le rôle que peut jouer l'école dans certaines situations problématiques.

Codification des élèves Projet 294

Il y a maintenant deux ans, le ministre de l'Éducation annonçait un grand chantier visant à modifier la méthode de codification des élèves. Il annonçait alors que les budgets correspondants seraient au rendez-vous, afin de maintenir ou améliorer les services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Ce projet viendra bientôt à échéance, et les nouvelles du ministre se font toujours attendre concernant ce dossier complexe qui suscite de nombreuses divergences d'opinions. Il semble maintenant évident que ces travaux devront se poursuivre afin de maximiser le travail des professionnels auprès des élèves. Il va sans dire que la FQDE souhaite maintenir une participation active dans ce projet.

Profil de compétence des directions d'établissement

Au début de l'année scolaire 2022-2023, la FQDE a demandé au ministère de l'Éducation de mettre à jour le référentiel de compétences professionnelles des directions d'établissement d'enseignement, qui date de 2008. Un comité de chercheurs du Groupe de recherche interrégional sur l'organisation du travail des directions d'établissement d'enseignement du Québec (GRIDE) a été formé pour effectuer ce travail d'ici décembre 2023. À titre d'initiatrice du projet, la Fédération a exprimé sa volonté de prendre part à l'ensemble des étapes de cette mise à jour, à laquelle les conseillers aux affaires professionnelles ont participé de près.

Services de garde

Fruit d'un long travail visant à implanter une tarification uniforme et à intégrer certaines de leurs activités à nos projets éducatifs, la réforme des services de garde prendra fin prochainement. Parallèlement à ce projet, nous avons aussi travaillé, de concert avec l'Association québécoise de la garde scolaire (AQGS), à optimiser la tâche des éducatrices et éducateurs de ce secteur. Il s'agit de modifications importantes pour le milieu scolaire.

Aide à l'élève

Après une année qui a vu naître 100 projets pilotes dans les écoles, l'heure est au bilan. Il semble que le projet adopté soit sur la bonne voie et les éducatrices et enseignants sont, dans une forte proportion, satisfaits des résultats sur les élèves. Le projet sera maintenant dans 200 classes pour 2023-2024. La FQDE a cependant une certaine crainte de voir des éducatrices quitter le service de garde pour se consacrer uniquement à l'aide à la classe. Fait notable, la FQDE avait déposé cette idée en 2020 auprès du ministre Roberge.

Conseiller aux affaires gouvernementales

Le mandat du conseiller aux affaires gouvernementales et publiques, monsieur Richard Labrie, de la Firme Alain Lemieux, Affaires gouvernementales et publiques (A.G.P), s'est poursuivi au cours de l'année 2022-2023. Plusieurs rencontres et échanges avec le cabinet du ministre ont eu lieu en présence de monsieur Labrie.

Grâce à ses conseils, la FQDE maintient sa notoriété auprès des instances politiques en demeurant une organisation de référence dans le domaine de l'éducation.

Vie associative

L'équipe de la présidence a poursuivi ses visites d'associations au cours du dernier exercice, en visioconférence ou en présentiel. La FQDE accorde beaucoup d'importance à ces rencontres, car elles permettent de prendre le pouls des membres et de les représenter efficacement.

Activités du conseil d'administration et autres comités

Le conseil d'administration a tenu cinq séances ordinaires, toutes en présentiel, ainsi que quatre séances extraordinaires en visioconférence concernant des suivis sur le dossier des conditions d'emploi.

Au cours de l'année, le comité exécutif s'est rencontré à cinq reprises. Le comité des finances pour sept rencontres et le comité de veille politique a également tenu trois rencontres.

Partenariats

La FQDE a consolidé sa participation et son influence au sein des nombreux comités où elle siège déjà depuis plusieurs années. Elle a su aussi saisir les opportunités et accepter les invitations qui lui ont permis d'agrandir son réseau et par le fait même son cercle d'influence. Le défi est maintenant de maintenir la cadence afin de conserver cet excellent positionnement qu'occupe la FQDE.

La FQDE a été invitée à souper par les représentants de La Personnelle afin de souligner les 35 ans de partenariat qui les lient. Ce fut une très belle soirée durant laquelle La Personnelle a remis en cadeau une œuvre des artistes Guyon et Mailhiot symbole de leur reconnaissance.



UNE FÉDÉRATION ENGAGÉE

ENJEU 2

**Une intervention mobilisatrice
et proactive en matière de
relations de travail**

ORIENTATION 2	La FQDE place les conditions de travail au cœur de ses actions
OBJECTIF 2.1	Participer activement au processus de modifications réglementaires
OBJECTIF 2.2	Défendre les qualifications minimales (notamment le brevet d'enseignement)
OBJECTIF 2.3	Être à l'affût des enjeux impactant les conditions de travail et agir proactivement

Rencontres des conseillers en relation du travail (CRT)

Porte-parole et porte-parole adjointe au Comité du personnel de direction d'école (CPDE), Hélène Bossé et Nancy Lamothe, accompagnées de Torben Borgers, avocat, et Marielle Richer, adjointe administrative, des services juridiques et relations du travail de la FQDE, ont animé les trois rencontres avec les conseillers en relation du travail (CRT).

- Plan d'action annuel de la FQDE ;
- Conditions d'emploi (paramètres salariaux, maintien équité salariale, entente de principe : modernisation du plan de classification, demande d'évaluation particulière, calcul des HGF, modalités d'application pour l'entente de principe) ;
- Historique de l'évolution des conditions d'emploi de direction scolaire depuis 1988 ;
- Suivi de la cause des cadres de 1^{er} niveau des casinos ;
- Obligations des associations (responsabilité civile et pénale, devoir de juste représentation) ;
- Assurances ;
- Révision des politiques locales de gestion ;
- Loi sur la protection des renseignements privés ;
- Projet de loi 23 Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation ;
- Accompagnement vs défense, arbre décisionnel ;
- Formation ciblée : posture de représentant associatif ;
- La civilité en éducation et projet de valorisation de la fonction ;
- Offre de formation : préparation à la retraite ;
- Retraite, RRPE, retour au travail des retraités ;
- Accueil des nouveaux membres et type d'affectation (régulière ou temporaire) ;
- Climat scolaire postpandémique - journée d'étude de la Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire.

Conditions d'emploi

L'année 2022-2023 en a été une d'importance pour le dossier des conditions d'emploi, un dossier prioritaire depuis près de quatre ans pour les membres de la FQDE, des secteurs jeunes et des centres de formation.

Le 13 octobre 2021, débutaient les travaux du comité technique sur la modernisation du plan de classification des cadres scolaires. Le 17 juin 2022, les représentants ont signé l'entente de principe qui allait moderniser le plan de classification et apporter des modifications majeures au Règlement. À la suite

des résultats favorables lors des consultations des associations affiliées à la FQDE et des associations des autres associations concernées par le Règlement, les travaux d'application de la mise en œuvre ont débuté, mais malheureusement, pas à la vitesse souhaitée. Ce n'est que depuis le 12 avril que le nouveau plan de classification est en vigueur. Il est important de mentionner que l'application est rétroactive au 31 mars 2022 et au 1^{er} avril 2022. D'autres modifications comme les montants forfaitaires pour les directions et les directions adjointes prenaient force de loi le 12 avril. Au 1^{er} juillet, les articles en lien avec les congés rémunérés seront enchâssés dans le Règlement.

En parallèle, à ces travaux, le Secrétariat du Conseil du trésor a octroyé les versements des paramètres salariaux, soit la majoration des échelles et la rémunération additionnelle. Rappelons le contenu :

- 1 % en montant forfaitaire (donc non inclus dans les salaires) pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 ;
- Augmentation des salaires de 2 % pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 ;
- 1 % en montant forfaitaire (donc non inclus dans les salaires) pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 ;
- Augmentation des salaires de 2 % pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 ;
- Augmentation des salaires de 2 % pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

Directions de centres FP et FGA

Pour une troisième et dernière année, nous avons obtenu l'application exceptionnelle pour les règles de calcul des heures-groupe de formation (HGF) pour l'année 2022-2023 :

- Les postes de cadre en éducation des adultes ou de centre de formation professionnelle qui seraient passés à une strate inférieure à la suite d'une diminution des HGF qui leur sont appliqués, maintiennent la classe et le traitement antérieurement applicables au poste du titulaire.

Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire (TPCVJMS)

La Table de concertation (TPCVJMS) demeure sous la gouverne de la FQDE.

Le mode virtuel est privilégié pour l'ensemble des rencontres cette année en plus de quelques rencontres en sous-comité pour élaborer un nouveau projet à la seule exception de la première rencontre annuelle qui se fera dorénavant en mode hybride.

- Cadre de référence et ententes policières, actualisation du document ;
- Nouveau projet : Guide d'accompagnement au développement d'un projet;
- Projet de loi 9 - Loi sur le protecteur national de l'élève ;
- Suivi des avancées du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025 du MEQ ;
- Participation au Plan d'action 2023-2028 Table homophobie ;
- Semaine de la prévention de la criminalité du ministère de la Sécurité publique ;
- Sensibilisation et questionnements sur l'école 100 % virtuelle.

Services juridiques et des relations du travail

Voici les faits saillants des interventions locales et provinciales des services juridiques et des relations du travail de la FQDE au cours de la dernière année :

- Préparation d'ententes dans les dossiers litigieux ;
- Accompagnement de membres lors de différends avec leur employeur (centre de services scolaire) ;
- Recherches juridiques et conseils aux membres ;
- Examen des nouveaux articles du Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des CSS et son application ;
- Contribution à la préparation du positionnement de la FQDE aux commissions parlementaires sur le projet de loi no 23 (Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation) ;
- Participation à une journée de formation avec l'Association des directeurs et directrices d'établissements d'enseignement du Saguenay-Lac-St-Jean et de l'Estuaire ;
- Aide-mémoire pour formulaire d'intention des directions et directions adjointes.

Assurances

La Coalition de l'encadrement en matière de retraite et d'assurance (CERA), dont la FQDE fait partie avec dix autres associations, a négocié avec SSQ Assurance (Beneva), en partenariat avec le Regroupement des associations de cadres en matière d'assurance et retraite (RACAR) et le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), le renouvellement des taux de primes du régime d'assurance collective du personnel d'encadrement.

La structure de tarification selon le statut a été revue en accident maladie en raison de l'évolution de la consommation des assurés. Pour l'ensemble des régimes, il s'agit donc d'une hausse de tarification de 2,6 % pour l'année 2023.

Plusieurs rencontres relatives au dossier d'assurance se sont tenues en 2022 pour discuter notamment des dossiers d'invalidité, de la couverture de certains soins professionnels en accident maladie, du dossier du Fonds d'indemnisation des clients des agences de voyages (FICAV) découlant des impacts de la pandémie ainsi que de différents aspects techniques relatifs au contrat d'assurance comme le calcul des réserves aux fins de la tarification.

Les discussions sur le régime d'assurance collective des retraités du personnel d'encadrement se sont poursuivies en début d'année 2022 afin de trouver une solution pérenne à ce dossier dans le cadre du comité conjoint avec les partenaires externes, puis les retraités et le gouvernement ont poursuivi seuls les discussions en 2022. La CERA, tout comme les retraités et le RACAR, est en attente d'une décision du SCT, comme preneur du contrat, pour l'avenir du régime d'assurance collective des retraités.

Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE)

Le Comité de retraite du RRPE a siégé à huit reprises en 2022 (les représentants de la CERA occupent trois postes à ce comité). Les membres du Comité de retraite ont notamment reçu les résultats annuels de 2021 de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), de même que ceux du premier semestre de 2022, ainsi que les résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2020, la reddition de comptes de Retraite Québec sur les services offerts à la clientèle, le plan stratégique de Retraite Québec et les états financiers du RRPE. Le comité de retraite du RRPE a recommandé au gouvernement un projet de règlement concernant des hypothèses à utiliser dans le calcul des valeurs actuarielles. Il y a eu aussi des discussions sur plusieurs dossiers, dont l'établissement du droit de participer au RRPE. De plus, l'entente de service a été approuvée entre le Comité de retraite et Retraite Québec.

La CERA a été présente à de nombreux sous-comités relatifs au Comité de retraite du RRPE :

- Le comité de réexamen ;
- Le comité de placement ;
- Le comité de vérification des états financiers du RRPE ;
- Le sous-comité sur les services à la clientèle ;
- Le sous-comité sur la gouvernance des comités de retraite ;
- Le sous-comité sur les valeurs actuarielles et les ententes de transfert ;
- Le sous-comité sur les crédits de rentes RCR (Régime complémentaire de retraite) et rachat ;
- Le sous-comité provisionnement-placement.

La CERA représente les cadres et hors-cadres pour la retraite, et non pas seulement pour le RRPE. Elle s'est donc positionnée sur la Consultation publique du Régime de rentes du Québec présentée par le gouvernement à la fin de l'année 2022 en déposant un mémoire à l'Assemblée nationale au début de l'année 2023.

Rendement du fonds RRPE en 2022

La CDPQ (Caisse de dépôt et de placement du Québec) est venue présenter à de nombreuses reprises aux comités de placement et de retraite les dossiers liés à l'ensemble de ses activités, notamment les modifications apportées aux portefeuilles spécialisés, la gestion des risques du portefeuille et les impacts de l'environnement économique sur le Fonds du RRPE, la politique en investissement durable et la planification stratégique de la CDPQ. Elle a fait connaître le 23 février dernier le rendement annuel du RRPE pour l'année 2022. Le rendement annualisé du Fonds pour cette période a été de -7,9 % avec une valeur ajoutée de 2,9 % par rapport à l'indice de référence du portefeuille. Ce rendement porte ainsi la valeur du Fonds à 10,6 G\$ après les charges d'exploitation.

Régime d'assurance collective des retraités du personnel d'encadrement

Les rencontres de négociations avec le Secrétariat du Conseil du trésor ont débuté au printemps 2022 avec une table de négociation sectorielle pour les conditions de travail et une table pour discuter des enjeux de retraite et d'assurance. La CERA et le RACAR ont participé aux rencontres relatives à la table retraite et assurance avec le SCT, mais ce dernier n'a pas retenu de modifications à la suite de ces négociations en retraite et assurance.

Les sujets prioritaires pour la CERA qui ont été discutés avec le SCT sont :

- L'amélioration des bénéfices du régime de retraite ;
- La coordination du RRPE avec le RRQ supplémentaire ;
- La prolongation du montant de compensation pour le RRPE ;
- Les solutions alternatives à un regroupement RREGOP/RRPE ;
- La revue de l'entente sur les assurances du personnel d'encadrement (et conséquemment le rehaussement de la couverture pour les soins professionnels de son régime d'assurance collective) ;
- La recherche de solution quant aux coûts importants pour les retraités âgés de moins de 65 ans du régime d'assurance collective des retraités du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic ;
- etc.

UNE FÉDÉRATION ACTIVE

ENJEU 3

L'importance de la fonction stratégique des communications

ORIENTATION 3

La FQDE assure une communication fluide et efficiente

OBJECTIF 3.1

Actualiser le plan de communication

OBJECTIF 3.2

Soutenir le développement d'une communication efficace

Communications

Durant toute l'année et afin de répondre à ses objectifs, l'équipe des communications a travaillé à bonifier sa communication tant à l'interne qu'à l'externe et à maintenir la position de la FQDE en tant que leader en éducation sur la place publique.

Ce travail, en réponse au plan de communication, a amené le service des communications à une refonte complète de la plateforme Espace Direction pour ses membres, un travail accru d'organisation de la 25^e édition du congrès, une implication dans les dossiers politiques afin d'informer les membres et construire les messages médiatiques, une proposition de projet de campagne de valorisation et à suivre le rythme bien en place des activités médiatiques.

Entrevues médias

La FQDE continue d'être sollicitée très régulièrement par les médias sur les différents sujets en éducation avec une centaine d'entrevues qui l'ont conduite à autant d'articles ou reportages dans les différents médias en radio, télévision ainsi qu'en presse écrite imprimée et électronique de la province.

- Pénurie de personnel : 23
- Nouveau ministre de l'Éducation et campagne électorale : 18
- Brossage de dents à l'école : 11
- Covid-19 : 9
- Violence dans les écoles : 5
- Autres sujets en éducation : 38

Total : 104

Médias sociaux

Également active dans les médias sociaux, la Fédération compte 3 120 abonnés à sa page Facebook, 2 360 abonnés à sa page Twitter, et 488 abonnés à sa page LinkedIn. Les sujets traités sont souvent en écho à des entrevues accordées aux médias et à des nouvelles du secteur de l'éducation : contenu pédagogique, information gouvernementale, etc.

Rencontres avec les responsables aux communications (RAC)

La Fédération a maintenu sa collaboration avec les responsables aux communications des associations membres. Les réunions étant dorénavant planifiées uniquement au besoin, leur nombre s'en est trouvé réduit. Cette année, les RAC ont assisté le 24 mars 2023 à une formation sur l'utilisation du nouvel Espace Direction et notamment pour alimenter leur page associative.

Communication interne

Espace Direction

Cette année encore, la plateforme Espace Direction a été le moyen privilégié de l'équipe de la permanence pour les communications internes avec les membres de la FQDE. Voici quelques données sur les sujets traités et le nombre de publications réalisées :

- Consultations : 11
- Conditions d'emploi : 27
- Congrès : 11
- Infos ministérielles : 20
- Infos de la FQDE : 6
- Communiqués : 2
- Entrevues : 5
- Formation : 4
- Semaine des directions : 10
- Activités de réseautage : 2
- Outils : 2
- Autres : 13

Total : 113 publications

La plateforme est aussi utilisée pour réaliser des consultations auprès des membres sur divers sujets : pénurie de main d'œuvre, personnel non légalement qualifié, projets de loi, sondage de satisfaction, etc.

La FQDE a consulté ses membres 11 fois au cours du dernier exercice. Les informations ainsi obtenues s'avèrent d'une grande utilité pour connaître la réalité du terrain, appuyer les arguments de la FQDE lors de discussions avec les partis politiques et faire avancer des dossiers, mais aussi dans le cadre des relations avec les médias.

Infolettre

L'infolettre bimensuelle de la FQDE a été retravaillée afin de proposer plus d'informations aux membres. Il est désormais possible d'y retrouver des résumés des dernières activités de représentation de l'équipe de la présidence, des suivis sur les dossiers en cours, les activités à venir, des infos de partenaires et les dernières retombées médiatiques, entre autres.

Cette infolettre est désormais envoyée par courriel et non plus publiée sur Espace Direction, ce qui a permis de passer de 800 à 1700 lecteurs au cours des 16 envois du dernier exercice.

Semaine des directions

La Semaine québécoise des directions d'établissement scolaire a eu lieu du 17 au 21 octobre 2022 sous le thème : *Une profession à valoriser, un rôle à reconnaître*. En partenariat avec l'École branchée, l'AQPDE et la FQDE ont lancé une initiative pour mettre en valeur les réalisations des directions scolaires et reconnaître leur travail exceptionnel.

Le concours *Directions innovantes* a permis de souligner les efforts de cinq directions qui se sont illustrées par leur créativité au profit de la réussite éducative de leurs élèves et des performances de leur personnel. Les cinq directions sélectionnées par un jury spécialement formé à cette fin ont été mises en vedette dans des capsules vidéo, des portraits journalistiques, un webinaire en leur compagnie et une page publicitaire dans le magazine H22 de l'École branchée.

Un midi-conférence a également été proposé aux membres afin de sensibiliser les directions aux facteurs de protection favorisant le développement et le maintien d'une bonne santé psychologique. Intitulé *7 astuces pour se recharger*, l'événement a eu lieu le 17 octobre et était animé par Renée Ouimet, directrice du Mouvement Santé mentale Québec.

Comme le veut la tradition, des portraits de direction ont aussi été publiés sur les médias sociaux, afin d'élargir la reconnaissance au plus grand nombre de personnes possible et des visuels ont été produits afin de maximiser la visibilité de la campagne sur les différentes plateformes : sites web, réseaux sociaux, signature de courriel et Espace Direction.

Nouvel Espace Direction

Durant l'année, l'équipe de la permanence de la FQDE a travaillé de concert avec la firme Novo pour bâtir le nouvel Espace Direction dans un environnement *Microsoft* familier à l'ensemble des directions dans les établissements d'enseignement. Grâce à la mise en place de canaux de communication directs avec l'application Teams, la nouvelle plateforme vient répondre à la demande d'amélioration des communications et des échanges entre la FQDE et les membres.

Visuellement plus attractif et facile d'utilisation, le nouvel Espace Direction a été déployé à l'ensemble des membres le 4 avril 2023. Même si l'utilisation reste toute nouvelle pour le moment, la flexibilité dans la mise en page des publications, les nombreuses possibilités de dépôts de documents et médias ainsi que la gestion des groupes et des pages associatives sont déjà très appréciées.

Campagne La civilité : une matière à amélioration

Déjà avant la pandémie, la FQDE était interpellée par ses membres sur l'exacerbation des incivilités en milieu scolaire. À leur demande, la FQDE a décidé de recourir à une campagne de sensibilisation auprès des principaux publics concernés. L'Association québécoise du personnel de direction d'école (AQPDE) et l'Association of Administrators of English Schools of Quebec (AAESQ) ont rapidement répondu positivement à notre offre de faire équipe dans ce projet.

Afin de développer cette campagne de sensibilisation sur le civisme dans le milieu de l'enseignement les associations travaillent avec l'agence de marketing Kabane, firme hautement réputée. Un peu comme le français ou les mathématiques, la civilité en milieu scolaire, bien que cela semble aller de soi, demande un apprentissage, autant du côté de ceux qui vivent l'incivilité que de ceux qui la posent. Voilà pourquoi nous avons choisi le slogan : **La civilité en milieu scolaire, une matière à améliorer.**

Dans le cadre de ce projet, nous visons l'atteinte des objectifs suivants :

- Promouvoir le civisme auprès des différents publics identifiés ;
- Démontrer notre attente de développer des rapports civilisés et courtois entre le personnel du réseau de l'éducation et ses divers usagers ;
- Sensibiliser les acteurs et les usagers du réseau de l'éducation à l'importance de communiquer avec respect et politesse.

Le projet se déclinera en deux grandes phases. La phase I s'adressera davantage aux directions d'établissement et par ricochet aux membres du personnel. Le but est d'offrir de la formation aux directions et directions adjointes. Dix plages horaires d'une demi-journée seront déployées afin de permettre la participation de tout le personnel de direction des trois associations partenaires dans ce projet. Une trousse à outils interactive à travers laquelle il y aura des trucs pratiques et concrets pour faire face à l'incivilité sera proposée, on retrouvera également des mises en situation, des études de cas, des chiffres actualisés, des ressources pratiques et un guide de communication empathique. Un grand lancement se prépare et aura lieu le 15 septembre.

Dès l'hiver 2023, la phase II sera déployée avec une campagne grand public. Ce seront des communications de notoriété qui sensibiliseront et informeront les lecteurs du message principal : **L'incivilité n'a pas de place dans le milieu scolaire.** Les médiums ciblés seront des affiches et les médias sociaux.

Campagne de valorisation de la fonction de direction

À la suite de plusieurs discussions concernant le manque de valorisation de la fonction de direction, la FQDE a proposé un projet de campagne au conseil d'administration en janvier 2023. Une résolution est prise pour aller en

soumission pour connaître le coût d'une campagne incluant la télévision comme moyen de communication et trois agences ont répondu à l'appel d'offre pour présenter leurs recommandations. La FQDE a recommandé d'avancer le projet avec l'Agence Casacom pour le développement d'une campagne 360 d'impact sur 24 mois et le conseil d'administration l'a voté à l'unanimité le 16 mars 2023. Ce projet mené par la FQDE a obtenu le soutien financier de ses partenaires : l'AQPDE et l'AMDES.

Le travail a déjà commencé avec Casacom pour développer une campagne qui utilisera diverses actions de communication afin de mettre en lumière l'apport indéniable des directions en lien avec la réussite des élèves.

Congrès 2023

La 25^e édition du congrès de la FQDE, qui avait pour thème *Inspirons l'ambition*, s'est tenue du 20 au 22 avril au Centre des congrès à Québec et a connu un vif succès grâce à la participation des 750 congressistes.

Ce ne sont pas moins de 36 conférenciers de renom qui ont marqué la programmation de cette édition avec notamment la présence de Farah Alibay, David Côté, Danielle Sauvageau et Nicolas Duvernois. Les conférences ont été très appréciées et ont suscité de nombreuses discussions. Le ministre de l'Éducation Bernard Drainville était présent également pour une allocution devant l'ensemble des congressistes.

Outre l'aspect de la formation, nombreux sont les membres qui ont apprécié la soirée sociale organisée au Manège militaire pour la première fois. Ce nouveau lieu a pu accueillir 770 personnes pour un souper de grande qualité ainsi que deux groupes de musique pour animer la soirée et laisser un souvenir mémorable aux participants.

L'Ordre de la reconnaissance nationale qui a eu lieu le samedi matin a honoré trois récipiendaires pour leur contribution exceptionnelle en éducation : Jacques Collin, Paule Côté et Nancy Lamothe.

Le travail d'organisation de la part du comité et du personnel de la FQDE ainsi que la qualité de la programmation ont été soulignés à de nombreuses reprises par les participants.

UNE FÉDÉRATION INNOVANTE

ENJEU 4

Le développement professionnel

OBJECTIF 4.1

Répondre en continu aux besoins de formation des membres

OBJECTIF 4.2

Exercer une vigie à l'égard des pratiques reconnues et émergentes ainsi que des tendances du milieu de l'éducation à l'échelle provinciale, nationale et internationale et jouer un rôle actif dans la transmission des différents savoirs

Rencontres des conseillers aux affaires professionnelles (CAP)

Deux rencontres ont été tenues cette année avec les conseillers aux affaires professionnelles. Le principal sujet a été l'actualisation du profil de compétence des directions d'établissement où ces derniers ont été impliqués et sollicités à chaque étape du processus d'actualisation. De plus, lors de ces rencontres, ils ont eu comme invités les membres du Service national du RÉCIT et ont assisté à une formation sur : Exercer une influence durable et transformer son approche de communication. Les CAP ont poursuivi leur travail de planification et d'organisation de formations et de mentorat au sein de leur association.

Offre de formation

Le sous-comité composé de CAP s'est rencontré à deux reprises afin de proposer aux membres une offre de formation.

UNE FÉDÉRATION INNOVANTE
La FQDE soutient la professionnalisation de ses membres.¹

OFFRE DE SERVICE & DE FORMATION FQDE
2022-2023
Automne 2022

AUTRES SERVICES OFFERTS :

- Formation « Préparation à la retraite » (Information à venir)
- Conférence GRIDE (Information à venir)

Réseautage

→ **SUJETS DIVERS (ouvert à tous)**
25 OCTOBRE 2022 11 h à 12 h (lien)
29 NOVEMBRE 2022 11 h à 12 h (lien)

Capsules

→ **MISE EN PLACE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)**
À VENIR SUR ESPACE DIRECTION.

→ **PROJET DE LOI CONCERNANT LE PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE**
À VENIR SUR ESPACE DIRECTION.

Formation

→ **7 ASTUCES POUR SE RECHARGER**
Pour se sensibiliser aux facteurs de protection favorisant le développement et le maintien d'une bonne santé mentale.
Par Mouvement Santé Mentale Québec
Conférencière : Renée Ouimet
(Conférence offerte à tous d'une durée de 60 minutes)
17 octobre - 12h à 13h (lien à venir)

Ensemble dans la même direction →

¹ Enjeu 4 de la planification stratégique 2021-2025

Toujours dans un but de diversifier et bonifier l'offre de la FQDE, le conseil d'administration a entériné l'embauche d'une ressource à mi-temps à la FQDE qui aura la responsabilité de la coordination, de la recherche, de la planification, de la gestion, de la diffusion et de la mise en œuvre des activités de formation continue. Le processus de recrutement a permis d'engager une agente de développement de la formation continue qui est entrée en poste le 1^{er} juin 2023.

Formation en préparation à la retraite

L'offre de formation à la retraite pour les 50 ans et plus a suscité encore cette année un vif intérêt. En 2022-2023, 100 personnes auront bénéficié de cette formation en groupes de 25 personnes à la fois pour permettre une interaction avec le formateur.

Chaque session s'échelonne sur 4 demi-journées qui représentent 3 à 4 heures pour chaque volet dont voici les thèmes :

- Volet psychosocial ;
- Questions légales ;
- Santé et nutrition ;
- Régime de rentes du Québec ;
- Régime de retraite du secteur public ;
- Avantages sociaux et assurances collectives ;
- Questions financières.

Pour l'offre de formation pour la préparation à retraite mi-carrière n'a pas obtenu une grande popularité depuis que nous l'offrons, nous avons pris la décision de l'offrir qu'une année sur deux. La prochaine formation aura lieu en 2025-2026.

Missions internationales

Le travail fait en partenariat avec la professeure de l'UQAM Mme France Gravelle pour le projet de collaboration France-Québec s'est conclue cette année.

Ce partenariat a permis à la FQDE de participer à l'écriture d'un collectif France/Québec sur le bien-être des personnels de direction en France et au Québec, Agir et faire agir pour surmonter les crises et changer. Le sujet du chapitre de la FQDE est Stratégies de gestion scolaire en temps de pandémie.

La parution du collectif a eu lieu au début du mois de mai. Il vous est possible de vous procurer le livre :

« Bien-être des personnels de direction en France et au Québec - Agir et faire agir pour surmonter les crises et changer »



Recherche et développement

À la suite des demandes de plus en plus nombreuses de la part des chercheurs universitaires concernant la profession de direction d'établissement et avec l'ajout du poste d'agente de développement de la formation continue, la FQDE devra avoir une réflexion sur les orientations à prendre pour l'utilisation du budget de recherche et développement.

Concernant les recherches du GRIDE, les résultats de l'enquête 2^e version postpandémie seront connus sous peu et le prochain sujet traitera du futur référentiel de compétences des directions.

Comité de perfectionnement des directions (CPD)

Le CPD a pour mission d'encourager et de soutenir les directions d'établissement d'enseignement dans leurs parcours de professionnalisation en vue d'assurer leur développement professionnel.

Le comité est composé d'un membre de chaque association de directions et directions adjointes et de deux représentants de la FQDE qui sont Mme Marie Luce Bergeron et M Jean Godin. Font aussi partie du comité un représentant de Fédération des centres de services scolaires du Québec, un de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec et d'une personne du ministère. M. Jean Rainville préside le comité.

La FQDE est l'organisme désigné et reconnu par le ministère pour la gestion des sommes décentralisées pour le perfectionnement. Le budget du CPD alloué au perfectionnement par le ministère de l'Éducation pour l'année 2022-2023 était de 327 473 \$.

Le budget est réparti entre 4 volets :

- les projets collectifs d'association (PCA) ;
- l'intégration à la fonction (IF) ;
- les cours universitaires de niveau maîtrise et doctorat (CU) ;
- les parcours de professionnalisation (PP).

La FQDE et ses associations affiliées ont présenté 45 projets de perfectionnement associatifs (PCA) et 9 projets de parcours de professionnalisation (PP) qui ont été acceptés.

Pour ce qui est du CPD/université, tout comme l'année dernière, il y a eu une seule rencontre, cependant, une rencontre fort riche en contenu et en échange. La participation en visioconférence a permis à l'ensemble des universités d'être présentes. Les sujets principaux de cette rencontre ont été les enjeux de la formation continue et le contenu de formation du DESS.

Production

Service des communications

Conception et réalisation graphique

Elodie Lacroix

Révision linguistique

Hélène Bossé

Marielle Richer

Elodie Lacroix

Photos

Libre de droit

Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement

7855, boul. Louis H. Lafontaine
Montréal (Québec) H1K 4E4
514 353-7511
fqde.ca

